

Activités favorisant la réussite

Enseignement collégial

Version 2025

Document mis à jour en mai 2025

Coordination et rédaction

Direction de la formation générale et préuniversitaire
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Sous-ministériat des affaires collégiales et des interventions régionales

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction générale des communications

Pour information

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-1337
Ligne sans frais : 1 877 266-1337

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-555-01308-7 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

25-403-12_w2

Historique

Septembre 2018	Publication du document <i>Activités de mise à niveau et activités favorisant la réussite</i> en remplacement du document <i>Activités de mise à niveau</i> .
Mai 2022	Modification mineure apportée à l'objectif 1006 (premier critère de performance du premier élément de la compétence, sur les facteurs de réussite).
Mars 2023	Ajout de la discipline Français, langue seconde aux objectifs 1000 et 1001.
Mai 2023	Modification mineure apportée à l'objectif 1000 (ajout d'une précision dans les activités d'apprentissage).
Mai 2025	Publication du document <i>Activités favorisant la réussite</i> en remplacement du document <i>Activités de mise à niveau et activités favorisant la réussite</i> . Remplacement des objectifs 1000 et 1001 par les objectifs 10F0, 10F1, 10F2, 10F3, 10F4, 10F5, 10F6 et 10F7. Ajout des objectifs 1012, 1013 et 1014.

Table des matières

Introduction	1
Liste des activités favorisant la réussite.....	2
Compétences de langue	3
Compétences essentielles	16
Compétences de musique	22

Introduction

Ce document présente les activités favorisant la réussite (AFR) qui peuvent être offertes dans les établissements d'enseignement collégial. Celles-ci sont déterminées en vertu de l'article 4.1 du *Règlement sur le régime des études collégiales* (RLRQ, c. C 29, r. 4).

Les objectifs et standards des AFR sont déterminés par le ministre. Ces activités donnent droit à des unités du collégial qui ne peuvent être prises en compte pour l'obtention du diplôme d'études collégiales ou d'une attestation d'études collégiales. Elles sont cependant considérées pour l'établissement du type de fréquentation scolaire d'un élève (temps plein ou temps partiel).

Les AFR sont conçues dans le but de permettre aux établissements d'enseignement collégial d'offrir à leur population étudiante des cours où il est possible de se familiariser avec le niveau attendu au collégial tout en favorisant l'acquisition ou la consolidation de certaines compétences nécessaires à la réussite dans un programme d'études. Ces compétences peuvent être langagières, numériques ou concerner les stratégies d'apprentissages ou encore l'intégration aux études collégiales.

Les AFR peuvent donc être offertes à toute personne aux études dont la réussite au collégial est plus à risque. Le renforcement de ces compétences vise, chez la population étudiante, à favoriser l'acquisition et le développement de la capacité à persévérer dans son cheminement scolaire et, ultimement, à obtenir une sanction.

L'offre d'AFR peut varier d'un établissement d'enseignement collégial à l'autre selon les besoins spécifiques de chaque élève¹. Le collège devra porter un jugement sur le développement de la compétence à acquérir et le consigner au dossier de l'élève². Il appartient donc aux établissements de définir leur offre. Ainsi, un établissement pourrait, sans y être obligé, offrir l'ensemble des compétences existantes, en offrir seulement certaines ou encore n'en offrir aucune. Les AFR peuvent être proposées à n'importe quel moment à l'intérieur du parcours de la personne étudiante, qu'elle soit inscrite dans le cheminement *Tremplin DEC*, à un programme d'études préuniversitaires ou techniques conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales ou à un programme d'études menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales.

¹ Les AFR ne doivent pas être utilisées pour l'ensemble d'une cohorte.

² Les établissements peuvent définir les balises appropriées à respecter. Celles qui sont actuellement utilisées (moyenne au secondaire de 75 % ou moins, échec à un cours déterminé, etc.) sont toujours pertinentes.

Liste des activités favorisant la réussite

Compétences de langue

- 10F0 Produire des textes peu complexes et cohérents en français sur des sujets d'intérêt général.
- 10F1 Lire des textes d'intérêt général ou narratifs peu complexes en français.
- 10F2 Communiquer à l'oral en français de manière cohérente et avec une certaine assurance.
- 10F3 Produire des textes peu complexes et cohérents en français sur des sujets littéraires ou disciplinaires de manière autonome.
- 10F4 Lire des textes narratifs peu ou modérément complexes en français de manière autonome.
- 10F5 Lire des textes disciplinaires peu ou modérément complexes en français de manière autonome.
- 10F6 Améliorer la qualité de ses écrits professionnels ou disciplinaires.
- 10F7 Résoudre des problèmes liés à l'atteinte des exigences de l'épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature (EUF).
- 1002 Communiquer en anglais, langue seconde.
- 1003 Interpréter et communiquer de l'information textuelle.
- 1012 Appliquer les techniques et les règles de base pour comprendre et communiquer par diverses formes de discours.
- 1013 Comprendre des messages simples et communiquer en français, langue seconde, dans des situations prévisibles.
- 1014 Comprendre et produire des messages simples en français, langue seconde.

Compétences essentielles

- 1004 Utiliser les mathématiques dans des situations courantes.
- 1005 Exploiter le numérique.
- 1006 Utiliser des stratégies d'apprentissage.
- 1007 Planifier son cheminement scolaire et professionnel.
- 1008 S'intégrer à la société québécoise.
- 1009 S'intégrer aux études collégiales.

Compétences de musique

- 100A Intégrer les éléments fondamentaux de la théorie musicale.
- 100B Manifester de l'acuité auditive dans la reproduction vocale et écrite de textes musicaux.
- 100C Intégrer les éléments fondamentaux de la théorie musicale et manifester de l'acuité auditive dans la reproduction vocale et écrite de textes musicaux.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Compétences de langue

Code : 10F0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Produire des textes peu complexes et cohérents en français sur des sujets d'intérêt général.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|---|---|
| 1. Planifier la rédaction d'un texte peu complexe sur un sujet d'intérêt général. | <ul style="list-style-type: none">• Reconnaissance juste des caractéristiques du genre textuel.• Relevé des informations et du vocabulaire appropriés au traitement du sujet de rédaction.• Reconnaissance appropriée des savoirs relatifs aux règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation de base à mobiliser dans la rédaction.• Choix judicieux d'idées au regard du sujet de rédaction.• Planification appropriée de l'organisation des idées. |
| 2. Réaliser une démarche de rédaction, de révision et de correction du texte. | <ul style="list-style-type: none">• Démonstration de l'emploi de stratégies visant la formulation et le développement approprié des idées.• Démonstration de l'emploi approprié de stratégies pour repérer et corriger les erreurs relatives aux règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation de base.• Démonstration de l'emploi approprié de stratégies pour repérer et corriger le vocabulaire imprécis.• Démonstration de l'emploi approprié d'outils d'aide à la rédaction imprimés ou numériques.• Description appropriée de la démarche ou de l'emploi de stratégies d'écriture. |
| 3. Présenter le texte achevé. | <ul style="list-style-type: none">• Texte conforme aux caractéristiques du genre textuel.• Traitement approprié du sujet.• Progression et enchaînement logique des idées.• Emploi approprié du vocabulaire propre au sujet traité.• Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation de base. |

Activités d'apprentissage

Discipline :	Français, langue d'enseignement et littérature, ou Français, langue seconde
Périodes d'enseignement :	Au plus 60
Précisions :	Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 10F1

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Lire des textes d'intérêt général ou narratifs peu complexes en français.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|--|---|
| 1. Planifier la lecture. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance juste des caractéristiques de la situation de lecture. Détermination d'un objectif de lecture approprié à la situation. Relevé des connaissances et du vocabulaire pertinents. Choix pertinent de stratégies de lecture en fonction de l'objectif. |
| 2. Réaliser la lecture de textes d'intérêt général ou narratifs peu complexes en fonction d'un objectif. | <ul style="list-style-type: none"> Démonstration de l'emploi approprié de stratégies favorisant la résolution des problèmes de compréhension. Démonstration de l'emploi approprié de stratégies favorisant l'atteinte de l'objectif de lecture. Utilisation appropriée d'ouvrages de référence ou d'outils numériques utiles à la compréhension. |
| 3. Démontrer sa compréhension de textes d'intérêt général ou narratifs peu complexes. | <ul style="list-style-type: none"> Explication cohérente du sens général du texte. Explication cohérente d'un élément du texte lié à l'objectif de lecture. Établissement de liens pertinents entre le texte et ses connaissances. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature, ou Français, langue seconde
 Périodes d'enseignement : Au plus 60
 Précisions : Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 10F2

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer à l'oral en français de manière cohérente et avec une certaine assurance.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Dégager le sens d'un message oral peu complexe portant sur un sujet d'intérêt général.

- Reconnaissance juste des caractéristiques de la situation de communication.
- Description juste du sens général et des idées principales d'un message oral peu complexe.
- Démonstration de l'emploi approprié de stratégies de prise de notes.
- Reconnaissance d'une gamme étendue de vocabulaire relatif à des situations courantes.

2. Produire des messages oraux simples portant sur des sujets d'intérêt général avec une certaine assurance.

- Prononciation relativement claire et généralement juste.
- Formulation claire et cohérente des idées.
- Adaptation des messages à la situation de communication.
- Production de messages oraux simples incluant des explications ou des justifications.
- Démonstration de l'emploi approprié de stratégies de prise de parole.
- Respect des règles grammaticales et syntaxiques de base et emploi d'une gamme étendue de vocabulaire relatif à des situations courantes.

3. Interagir à l'oral de manière cohérente sur des sujets d'intérêt général.

- Réaction pertinente au discours de l'autre.
- Interactions claires et spontanées.
- Présentation et justification de son point de vue avec une certaine assurance.
- Prononciation relativement claire et généralement juste.
- Utilisation appropriée de structures syntaxiques simples, d'expressions idiomatiques usuelles et des formules de politesse courantes.
- Démonstration de l'emploi approprié de stratégies favorisant l'interaction.
- Respect des règles grammaticales et syntaxiques de base et emploi d'une gamme étendue de vocabulaire relatif à des situations courantes.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature, ou Français, langue seconde
 Périodes d'enseignement : Au plus 45
 Précisions : Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 10F3

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Produire des textes peu complexes et cohérents en français sur des sujets littéraires ou disciplinaires de manière autonome.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|---|--|
| 1. Planifier la rédaction d'un texte peu complexe sur un sujet littéraire ou disciplinaire de manière autonome. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance juste des caractéristiques du genre textuel. • Reconnaissance appropriée des savoirs relatifs aux règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation à mobiliser dans la rédaction. • Relevé d'éléments de son rapport à l'écriture pouvant faciliter ou entraver la rédaction. • Relevé des informations et du vocabulaire appropriés au traitement du sujet de rédaction. • Choix judicieux d'idées au regard du sujet de rédaction. • Planification appropriée de l'organisation des idées. |
| 2. Réaliser une démarche de rédaction, de révision et de correction du texte de manière autonome. | <ul style="list-style-type: none"> • Démonstration de l'emploi de stratégies visant la formulation et le développement approprié des idées. • Démonstration de la prise en compte des éléments pouvant entraver la rédaction. • Démonstration de l'emploi approprié de stratégies pour repérer et corriger les erreurs relatives aux règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation de base. • Démonstration de l'emploi approprié de stratégies pour repérer et corriger le vocabulaire imprécis. • Démonstration de l'emploi approprié d'outils d'aide à la rédaction imprimés ou numériques. |
| 3. Présenter le texte achevé. | <ul style="list-style-type: none"> • Texte conforme aux caractéristiques du genre textuel. • Traitement approprié du sujet. • Progression et enchaînement logique des idées et des paragraphes. • Emploi approprié d'un vocabulaire précis et varié. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature, ou Français, langue seconde
 Périodes d'enseignement : Au plus 45
 Précisions : Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 10F4

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Lire des textes narratifs peu ou modérément complexes en français de manière autonome.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Planifier la lecture de manière autonome.

- Reconnaissance juste des caractéristiques de la lecture d'un texte narratif.
- Détermination d'un objectif de lecture approprié à la situation.
- Repérage judicieux d'éléments du paratexte.
- Formulation d'un horizon de lecture plausible.
- Relevé d'éléments de son rapport à la lecture pouvant faciliter ou entraver la lecture.
- Choix pertinent de stratégies de lecture en fonction de l'objectif et des éléments pouvant entraver la lecture.

2. Appliquer une démarche de lecture d'un texte narratif peu ou modérément complexe de manière autonome.

- Démonstration de l'emploi approprié de stratégies favorisant la résolution des problèmes de compréhension.
- Démonstration de l'emploi approprié de stratégies favorisant l'atteinte de l'objectif de lecture.
- Utilisation appropriée d'ouvrages de référence ou d'outils numériques utiles à la compréhension.
- Démonstration de la prise en compte des éléments pouvant entraver la lecture.

3. Démontrer sa compréhension d'un texte narratif peu ou modérément complexe.

- Formulation d'une interprétation plausible du sens général du texte.
- Démonstration appropriée de l'atteinte de l'objectif de lecture.
- Utilisation appropriée du vocabulaire littéraire de base.
- Utilisation efficace du langage dans l'expression de sa compréhension.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature, ou Français, langue seconde
 Périodes d'enseignement : Au plus 45
 Précisions : Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 10F5

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Lire des textes disciplinaires peu ou modérément complexes en français de manière autonome.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Planifier la lecture de manière autonome.

- Reconnaissance juste des caractéristiques de la lecture d'un texte disciplinaire.
- Détermination d'un objectif de lecture approprié à la situation.
- Relevé d'éléments de son rapport à la lecture pouvant faciliter ou entraver la lecture.
- Choix pertinent de stratégies de lecture en fonction de l'objectif et des éléments pouvant entraver la lecture.

2. Appliquer une démarche de lecture d'un texte disciplinaire peu ou modérément complexe de manière autonome.

- Démonstration de l'emploi approprié de stratégies favorisant la résolution des problèmes de compréhension.
- Démonstration de l'emploi approprié de stratégies favorisant l'atteinte de l'objectif de lecture.
- Utilisation appropriée d'ouvrages de référence ou d'outils numériques utiles à la compréhension.
- Démonstration de la prise en compte des éléments pouvant entraver la lecture.

3. Démontrer sa compréhension d'un texte disciplinaire peu ou modérément complexe.

- Formulation juste du sens général du texte.
- Mise en évidence appropriée de la structure du texte ou des éléments principaux du texte.
- Démonstration appropriée de l'atteinte de l'objectif de lecture.
- Utilisation appropriée du vocabulaire disciplinaire ou propre au genre textuel.
- Utilisation efficace du langage dans l'expression de sa compréhension.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature, ou Français, langue seconde
 Périodes d'enseignement : Au plus 45
 Précisions : Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 10F6

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Améliorer la qualité de ses écrits professionnels ou disciplinaires.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Cerner les exigences du milieu professionnel ou du domaine d'études au regard des écrits.	- Reconnaissance juste des caractéristiques de genres textuels disciplinaires ou professionnels. - Explication appropriée de liens entre les caractéristiques de genres textuels et le cadre professionnel ou disciplinaire. - Relevé approprié des savoirs à mobiliser pour la rédaction de textes professionnels ou disciplinaires.
2. Appliquer une démarche de révision et de correction de ses écrits.	- Planification appropriée des étapes de révision et de correction. - Repérage juste des améliorations à apporter au texte et des erreurs de langue. - Démonstration de l'emploi approprié d'outils d'aide à la rédaction imprimés et numériques. - Corrections ou ajustements appropriés.
3. Apprécier l'efficacité de sa démarche d'amélioration de la qualité de ses écrits.	- Relevé précis des stratégies utilisées pour repérer les améliorations à apporter au texte et les erreurs de langue. - Autoévaluation rigoureuse de sa démarche d'amélioration de la qualité de ses écrits.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 15

Précisions : Cet objectif doit être associé à un objectif de la formation spécifique d'un programme d'études qui implique la production d'un document écrit.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 10F7

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Résoudre des problèmes liés à l'atteinte des exigences de l'épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature (EUF).	- Utilisation efficace des ouvrages de référence permis lors de la passation de l'EUF. - Planification appropriée du temps alloué.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Cerner les exigences de l'EUF et les défis qui en découlent.	- Reconnaissance juste de la nature de l'EUF, de son contexte de réalisation et des critères de réussite. - Relevé approprié de ses forces et des apprentissages à réaliser pour relever les défis qu'implique l'EUF.
2. Résoudre des problèmes liés à la lecture de sujets de rédaction et de textes proposés.	- Choix de stratégies adaptées à ses forces, à ses défis et au contexte de lecture. - Démonstration de l'emploi approprié de stratégies favorisant la compréhension du sujet et des textes. - Démonstration d'une compréhension appropriée du sujet et des textes.
3. Résoudre des problèmes liés à la rédaction d'une dissertation critique.	- Prise en compte pertinente des caractéristiques de la dissertation critique dans la rédaction. - Mise en évidence de la cohérence du point de vue critique, de l'argumentation et des explications. - Démonstration de l'emploi approprié de stratégies favorisant l'organisation, l'enchaînement et la progression logique des idées. - Justification pertinente du choix des citations en fonction du point de vue critique et des arguments développés. - Justification pertinente du choix de connaissances littéraires formelles et générales à intégrer à la dissertation critique.
4. Résoudre des problèmes relatifs à la qualité de la langue.	- Démonstration de l'emploi approprié de stratégies pour repérer et corriger les erreurs relatives aux règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Démonstration de l'emploi approprié de stratégies pour repérer et corriger le vocabulaire imprécis. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
Activités d'apprentissage	
Discipline :	Français, langue d'enseignement et littérature, ou Français, langue seconde
Périodes d'enseignement :	Au plus 45
Précisions :	Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 1002

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer en anglais,
langue seconde.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Réinvestir sa compréhension
d'un message oral simple.

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message, après au moins deux écoutes.
- Reconnaissance appropriée du vocabulaire lié au sujet.
- Transposition appropriée du sens général et des idées essentielles du message dans des situations variées.

2. Réinvestir sa compréhension
d'un texte d'intérêt général.

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un texte d'au moins 350 mots.
- Reconnaissance appropriée du vocabulaire lié au sujet.
- Transposition appropriée du sens général et des idées essentielles du message dans des situations variées.

3. Interagir oralement.

- Transmission d'un message cohérent lié au sujet.
- Communication claire et suffisamment élaborée.
- Formulation acceptable de questions et réponses simples en situation d'interaction.
- Application généralement acceptable du code linguistique.
- Prononciation, intonation et débit acceptables.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

4. Rédiger et réviser un texte.

- Rédaction d'un texte clair et cohérent d'au moins 200 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Utilisation d'un vocabulaire suffisant lié au sujet.
- Application acceptable du code grammatical et orthographique en portant une attention particulière au pluriel des noms, aux pronoms personnels et aux verbes au simple present, present continuous et simple past.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : Au plus 60

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 1003

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Interpréter et communiquer de l'information textuelle.

Critère de performance lié à l'ensemble de la compétence

- Utilisation appropriée de divers supports imprimés et numériques.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens de textes continus, non continus et mixtes.

Critères de performance

- Repérage des informations pertinentes, selon l'objectif de lecture.
- Réalisation correcte d'inférences.
- Mise en relation appropriée des différentes parties du texte.
- Interprétation globale juste et pertinente, en fonction de l'objectif de lecture.

2. Rédiger des textes courts sur des sujets courants.

- Respect de l'objectif de communication.
- Utilisation d'un ton adapté à la situation de communication.
- Respect du modèle de communication exigé.
- Élaboration suffisante du contenu.
- Cohérence et clarté du texte.
- Qualité du français écrit.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : Au plus 45

Précisions :

- Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.
- Les textes mixtes impliquent des combinaisons d'éléments continus (phrases, paragraphes, etc.) et non continus (listes, graphiques, diagrammes, cartes, formulaires, etc.).

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 1012

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer les techniques et les règles de base pour comprendre et communiquer par diverses formes de discours.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|---|--|
| 1. Comprendre un discours oral ou écrit. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance appropriée du sens des mots, des groupes de mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance appropriée des idées principales. • Reconnaissance appropriée des idées secondaires et des détails. • Compréhension appropriée des techniques employées. |
| 2. Planifier diverses formes de discours oral et écrit. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des stratégies de préparation. • Énonciation claire de l'idée principale. • Planification efficace du développement de l'idée principale. • Organisation claire des idées secondaires et des détails. |
| 3. Produire un discours. | <ul style="list-style-type: none"> • Production d'un discours écrit de 500 mots. • Formulation de la thèse en un énoncé clair. • Développement continu des idées secondaires. • Utilisation appropriée de la grammaire et de la syntaxe. • Respect des règles de l'orthographe, de la ponctuation et de l'emploi des majuscules. • Choix et usage appropriés des mots. • Élaboration appropriée des phrases et des paragraphes. |
| 4. Corriger le discours. | <ul style="list-style-type: none"> • Application appropriée des stratégies de révision. • Correction pertinente du discours. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue d'enseignement et littérature
Périodes d'enseignement : Au plus 60

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 1013

Objective

Standard

Énoncé de la compétence

Comprendre des messages simples et communiquer en français, langue seconde, dans des situations prévisibles.

Éléments de la compétence

Critères de performance

- | | |
|---|--|
| 1. Rédiger un court message portant sur sujet familier. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des groupes constituant une phrase simple. • Formulation claire d'un message simple d'environ 125 mots. • Respect du code grammatical appris en classe, notamment des accords simples à l'intérieur du groupe nominal et du groupe verbal (présent de l'indicatif, futur proche, introduction au passé composé). • Respect de l'orthographe des mots appris en classe. • Emploi pertinent du vocabulaire de base. |
| 2. Dégager le sens d'un texte bref et simple. | <ul style="list-style-type: none"> • Compréhension globale du sens d'un texte d'environ 200 mots. • Repérage des idées principales. • Repérage d'éléments d'information. • Compréhension adéquate du vocabulaire de base. • Utilisation pertinente des stratégies de lecture. |
| 3. Produire un message oral bref et simple. | <ul style="list-style-type: none"> • Planification de la communication. • Formulation claire et cohérente de phrases simples. • Emploi pertinent du vocabulaire de base. • Prononciation intelligible, intonation et débit appropriés à la situation de communication. |
| 4. Comprendre un message oral simple. | <ul style="list-style-type: none"> • Discrimination juste des sons. • Identification du sens général. • Repérage d'éléments d'information. • Reconnaissance du vocabulaire de base. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue seconde
Périodes d'enseignement : Au plus 180

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 1014

Objective

Standard

Énoncé de la compétence

Comprendre et produire des messages simples en français, langue seconde.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Rédiger et réviser un texte simple portant sur un sujet familier.

- Formulation claire d'un texte d'environ 200 mots.
- Organisation cohérente des idées.
- Élaboration suffisante du contenu.
- Emploi pertinent du vocabulaire lié au sujet.
- Rédaction de phrases simples généralement correctes.
- Respect de l'orthographe des mots courants, appris en classe ou trouvés dans les textes étudiés.
- Respect du code grammatical, notamment des accords simples à l'intérieur du groupe nominal et du groupe verbal (présent de l'indicatif, présent de l'impératif, futur proche, passé immédiat, passé composé).
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction satisfaisante des erreurs.

2. Dégager le sens d'un texte simple portant sur un sujet familier.

- Interprétation correcte du sens général d'un texte d'environ 350 mots.
- Repérage des idées principales.
- Repérage d'éléments d'information.
- Compréhension adéquate du vocabulaire lié au sujet.
- Utilisation pertinente des stratégies de lecture.

3. Produire un message oral simple portant sur un sujet familier.

- Formulation claire du message.
- Organisation cohérente des idées.
- Élaboration suffisante du contenu.
- Emploi pertinent du vocabulaire lié au sujet.
- Respect des règles syntaxiques.
- Prononciation intelligible, intonation et débit appropriés à la situation de communication.

4. Dégager le sens d'un message oral simple portant sur un sujet familier.

- Interprétation correcte du sens général.
- Repérage des idées principales.
- Repérage d'éléments d'information.
- Compréhension adéquate du vocabulaire lié au sujet.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue seconde

Périodes d'enseignement : Au plus 60

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Compétences essentielles

Code : 1004

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Utiliser les mathématiques dans des situations courantes.

Critère de performance lié à l'ensemble de la compétence

- Utilisation appropriée de divers supports imprimés et numériques.

Éléments de la compétence

1. Effectuer des opérations mathématiques de base.

Critères de performance

- Maîtrise suffisante des concepts numériques de base.
- Calcul juste d'additions, de soustractions, de produits et de quotients.
- Résolution correcte d'équations à une inconnue.
- Calcul juste de taux, de ratios et de proportions.
- Conversion juste de mesures.
- Calcul juste de superficies, de périmètres et de volumes.
- Maîtrise suffisante des concepts géométriques de base.
- Calcul juste de moyennes.
- Interprétation juste de données statistiques et de probabilités.

2. Appliquer une démarche mathématique dans des situations courantes.

- Interprétation juste du problème.
- Interprétation juste d'informations mathématiques de formes variées.
- Relevé juste des informations pertinentes.
- Représentation séquentielle appropriée des opérations à effectuer.
- Justesse des calculs.
- Formulation claire de la réponse.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : Au plus 45

Précisions :

- Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.
- Les concepts numériques de base désignent notamment les nombres entiers, les fractions, les décimales et les pourcentages.
- Les concepts géométriques de base sont notamment les principaux types d'angles et leur mesure, les polygones et leurs caractéristiques, le parallélisme et la perpendicularité.
- Les formes d'informations mathématiques comprennent notamment les objets, les images, les nombres, les symboles, les diagrammes, les graphiques, les tableaux, les cartes et les textes.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 1005

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Exploiter le numérique.	• Respect des règles de base liées à la cybersécurité. • Respect des règles d'éthique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Rechercher des informations à l'aide du numérique.	• Détermination juste de l'objet de recherche. • Utilisation appropriée d'outils numériques courants. • Recherche efficace sur le Web. • Compréhension juste de documents multimodaux. • Qualité de l'information relevée.
2. Traiter de l'information à l'aide du numérique.	• Choix d'outils numériques pertinent. • Sélection des informations pertinentes, en fonction de l'objet de recherche. • Réorganisation cohérente de l'information. • Conservation appropriée des informations et des références médiagraphiques.
3. Produire du contenu numérique.	• Choix d'outils numériques pertinent. • Transposition appropriée de l'information relevée. • Qualité de la production. • Archivage correct de la production.
4. Communiquer à l'aide du numérique.	• Détermination juste de l'intention de communication. • Sélection d'outils de communication appropriés. • Communication efficace d'informations. • Partage efficace de contenu numérique.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : Au plus 45 Précisions : • Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement. • Les documents multimodaux combinent plusieurs modes d'expression : texte, image, son, vidéo, lien hypertexte, etc.	

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 1006

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Utiliser des stratégies d'apprentissage.	- Démonstration de rigueur dans la démarche. - Démonstration d'autonomie dans la réalisation de travaux individuels. - Collaboration efficace dans le travail d'équipe. - Utilisation appropriée des technologies de l'information et de la communication.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Distinguer des facteurs liés à la réussite scolaire.	- Description suffisante de facteurs liés à la réussite et soutenus par la recherche scientifique. - Liens pertinents entre ces facteurs et leur rôle dans la réussite scolaire. - Examen des tâches demandées au regard de ses caractéristiques personnelles.
2. Documenter un sujet.	- Choix de ressources documentaires variées. - Prise de notes, écoute et lecture efficaces. - Organisation pertinente de l'information. - Validité et fiabilité des sources.
3. Rédiger un travail.	- Détermination juste de l'objet du travail. - Cohérence du plan de rédaction. - Développement logique du propos. - Réponse appropriée à la question de départ. - Communication claire des résultats. - Respect des règles de présentation. - Respect des règles du français à l'oral et à l'écrit.
4. Gérer ses études.	- Planification appropriée du temps consacré à ses études, à son travail et à ses loisirs personnels. - Préparation appropriée aux évaluations. - Moyens appropriés pour gérer le stress et l'anxiété.
5. Élaborer une stratégie d'amélioration continue de ses méthodes de travail.	- Évaluation juste de ses méthodes de travail. - Analyse juste de ses caractéristiques personnelles. - Jugement critique de sa motivation et de son engagement. - Propositions pertinentes pour l'amélioration de ses méthodes de travail.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement :	Au plus 45
Précision :	Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 1007

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Planifier son cheminement scolaire et professionnel.	- Démonstration de rigueur dans la démarche. - Respect des règles du français.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Cerner les composantes de son identité.	- Inventaire détaillé de ses goûts et de ses champs d'intérêt. - Description précise de ses traits de personnalité et de ses valeurs. - Examen critique de ses aptitudes et de son potentiel.
2. Examiner des champs d'études ou des champs professionnels.	- Détermination de secteurs d'intérêt en fonction de son profil personnel. - Analyse détaillée des caractéristiques du marché du travail. - Sollicitation de ressources pertinentes et variées. - Portrait juste des professions et des programmes d'études explorés.
3. Élaborer des hypothèses de parcours.	- Mise en relation juste entre son profil personnel et les résultats de sa démarche exploratoire. - Détermination juste des investissements nécessaires à l'atteinte des objectifs. - Comparaison pertinente d'hypothèses de parcours scolaires et professionnels. - Justification appropriée du parcours choisi. - Plan d'action réaliste. - Synthèse pertinente des réflexions.
4. Évaluer sa démarche d'orientation.	- Examen critique des ressources utilisées. - Comparaison pertinente avec d'autres démarches. - Détermination juste des forces et des faiblesses de la démarche.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement :	Au plus 45
Précision :	Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 1008

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
S'intégrer à la société québécoise.	- Démonstration de rigueur dans la démarche. - Démonstration d'ouverture envers les autres. - Respect des règles du français.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Se situer dans le système scolaire québécois.	- Description appropriée des divers ordres d'enseignement et parcours de formation. - Distinction claire du rôle des intervenants et des services de l'établissement fréquenté. - Reconnaissance appropriée des objectifs de la formation collégiale et du parcours choisi.
2. Caractériser la société québécoise.	- Détermination des principales caractéristiques socioéconomiques et territoriales. - Description sommaire des grandes étapes de l'histoire. - Explication pertinente de la place du français. - Reconnaissance appropriée des valeurs et de la culture de la société. - Description appropriée de la dimension pluraliste et de la diversité culturelle de la société. - Détermination correcte des principaux enjeux liés à l'immigration.
3. Adopter des conduites citoyennes adaptées à la société québécoise.	- Reconnaissance appropriée de manifestations quotidiennes de la démocratie. - Description suffisante des principales institutions publiques. - Reconnaissance suffisante des droits et des responsabilités des citoyens. - Participation active à la vie démocratique.
4. Apprécier les relations interculturelles.	- Détermination appropriée de facteurs favorables et défavorables aux relations interculturelles. - Reconnaissance juste d'écarts d'interprétation dans les discours et les comportements mutuels. - Description appropriée du processus de transformation individuelle de la personne immigrante. - Analyse pertinente des changements vécus et de leurs conséquences sur son identité.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement :	Au plus 60
Précision :	Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 1009

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
S'intégrer aux études collégiales.	- Démonstration de rigueur dans la démarche. - Démonstration d'ouverture envers les autres. - Respect des règles du français.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser la société québécoise et les sociétés autochtones.	- Reconnaissance juste des points majeurs de l'évolution historique et contemporaine. - Distinction appropriée des principales caractéristiques socioéconomiques et territoriales. - Description suffisante des structures politiques et des principales institutions publiques. - Explication pertinente de la place du français et de l'état des langues autochtones. - Différenciation appropriée des valeurs et de la culture. - Reconnaissance juste des principaux enjeux liés à la cohabitation de la société québécoise et des sociétés autochtones.
2. Examiner les facteurs favorisant l'adaptation aux études collégiales.	- Description appropriée des divers ordres d'enseignement et des parcours de formation. - Description appropriée des clientèles fréquentant les établissements de formation. - Distinction claire du rôle des intervenants et des services de l'établissement fréquenté. - Reconnaissance appropriée des objectifs de la formation collégiale et du parcours choisi.
3. Apprécier les relations interculturelles.	- Détermination appropriée de facteurs favorables et défavorables aux relations interculturelles. - Reconnaissance juste d'écarts d'interprétation dans les discours et les comportements mutuels. - Description appropriée du processus d'adaptation individuelle à la vie hors communauté. - Analyse pertinente de la situation vécue et de ses conséquences sur son identité.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement :	Au plus 60
Précision :	Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Compétences de musique

Code : 100A

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Contexte de réalisation

Intégrer les éléments fondamentaux de la théorie musicale.

- À partir de textes musicaux écrits en clés de sol et de fa.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Connaître les éléments fondamentaux du langage musical.

- Identification exacte des figures de notes et de silences correspondantes.
- Identification précise des mesures à temps simples (2/4, 3/4, 4/4) et composés (6/8).
- Identification exacte des altérations.
- Définition et qualification adéquates des intervalles simples et de leur renversement.
- Définition appropriée des gammes majeures et mineures (sous les trois formes) dans les tonalités comptant au plus trois altérations.
- Définition appropriée des accords majeurs et mineurs de trois sons dans toutes les positions.
- Identification juste des termes de mouvement et de nuances.

2. Appliquer les éléments fondamentaux du langage musical.

- Notation exacte des figures de notes et de silences correspondantes.
- Utilisation appropriée des métriques simples et composées.
- Emploi approprié des altérations.
- Écriture exacte des intervalles simples et de leur renversement.
- Écriture exacte des gammes et distinction appropriée des degrés respectifs.
- Écriture exacte des accords majeurs et mineurs de trois sons dans toutes les positions.

Activités d'apprentissage

Discipline : Musique

Périodes d'enseignement : 15

Précisions :

- Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.
- Cette activité s'adresse à des élèves inscrits au programme d'études préuniversitaires *Musique* (501.A0) ou au programme d'études *Techniques professionnelles de musique et chanson* (551.A0).

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 100B

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Manifester de l'acuité auditive dans la reproduction vocale et écrite de textes musicaux.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Solfier à première vue un texte musical.

- Solmisation en clés de sol et de fa.
- Application adéquate des éléments propres à la théorie musicale.
- Justesse de l'intonation.
- Précision rythmique.

2. Reproduire par écrit un texte musical entendu.

- Notation précise de la mélodie et du rythme.
- Application adéquate des éléments propres à la théorie musicale.
- Identification et écriture exactes des intervalles simples.
- Identification et écriture exactes des accords majeurs et mineurs de trois sons.

Activités d'apprentissage

Discipline : Musique

Périodes d'enseignement : 30

Précisions :

- Cet objectif peut être atteint par un cours comptant moins de 45 périodes d'enseignement.
- Cette activité s'adresse à des élèves inscrits au programme d'études préuniversitaires *Musique* (501.A0) ou au programme d'études *Techniques professionnelles de musique et chanson* (551.A0).

Objectifs et standards des activités favorisant la réussite

Code : 100C

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Intégrer les éléments fondamentaux de la théorie musicale et manifester de l'acuité auditive dans la reproduction vocale et écrite de textes musicaux.	À partir de textes musicaux écrits en clés de sol et de fa.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Connaître les éléments fondamentaux du langage musical.	- Identification exacte des figures de notes et de silences correspondantes. - Identification précise des mesures à temps simples (2/4, 3/4, 4/4) et composés (6/8). - Identification exacte des altérations. - Définition et qualification adéquates des intervalles simples et de leur renversement. - Définition appropriée des gammes majeures et mineures (sous les trois formes) dans les tonalités comptant au plus trois altérations. - Définition appropriée des accords majeurs et mineurs de trois sons dans toutes les positions. - Identification juste des termes de mouvement et de nuances.
2. Appliquer les éléments fondamentaux du langage musical.	- Notation exacte des figures de notes et de silences correspondantes. - Utilisation appropriée des métriques simples et composées. - Emploi approprié des altérations. - Écriture exacte des intervalles simples et de leur renversement. - Écriture exacte des gammes et distinction appropriée des degrés respectifs. - Écriture exacte des accords majeurs et mineurs de trois sons dans toutes les positions.
3. Solfier à première vue un texte musical.	- Solmisation en clés de sol et de fa. - Application adéquate des éléments propres à la théorie musicale. - Justesse de l'intonation. - Précision rythmique.
4. Reproduire par écrit un texte musical entendu.	- Notation précise de la mélodie et du rythme. - Application adéquate des éléments propres à la théorie musicale. - Identification et écriture exactes des intervalles simples. - Identification et écriture exactes des accords majeurs et mineurs de trois sons.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Musique	
Périodes d'enseignement : 45	

